



RCS : LA ROCHE SUR YON  
Code greffe : 8501

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01024  
Numéro SIREN : 440 082 493  
Nom ou dénomination : 2 C

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2017 sous le numéro de dépôt 6167

SAS 2C

Société par actions simplifiée au capital de 33.150 euros

Siège Social : 1 Lieudit Les Noyers  
85310 NESMY

RCS LA ROCHE SUR YON 440 082 493

✂

RAPPORT DE GESTION

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.223-26 du Code de Commerce et aux dispositions statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous rendre compte de notre mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Vous avez eu connaissance, dans les délais impartis, de tous les documents dont la loi prévoit la communication.

Le présent rapport a pour objet de vous apporter toutes informations utiles sur les points suivants :

SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE :

Au cours de l'exercice, notre société a continué d'exercer les activités suivantes :

- ✓ Prises de participations dans toutes sociétés commerciales, artisanales et industrielles,
- ✓ Prestations administratives,
- ✓ Marketing, prospection,
- ✓ Conseil en marketing,
- ✓ Agence commerciale,
- ✓ Conseil en formation,
- ✓ Concession de brevets, marques, savoir-faire,



Quant à notre trésorerie, elle s'élevait à la date de clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à hauteur de 311.996 euros, contre 486.725 euros au titre de l'exercice précédent.

Notre chiffre d'affaires s'est élevé à 1.800 euros.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net comptable de 17.262 euros contre un bénéfice net comptable de 6.435 euros au titre de l'exercice précédent.

#### FAITS MARQUANTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Notre société a été transformée en SAS suite à AGE du 29 juin 2015. Elle a transféré son siège social au 1 Lieudit Les Noyers - 85310 NESMY.

Par ailleurs, notre société détient 10 % du capital social de la société LA VACHE A LAY, SAS sise à MAREUIL SUR LAYS DISSAIS - 88 Rue Echallard de la Boulaye.

#### PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RENCONTREES

Néant.

#### ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

#### EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

#### EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société va continuer de gérer l'ensemble de ses participations.

 2

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

### - Participations croisées

Nous vous informons qu'aucune des filiales de notre société ne détient de participation dans notre société.

### - Etat des filiales

Par ailleurs, l'activité de nos filiales, au cours du même exercice, peut être ainsi analysée :

- Société SCI LA JULIE

Cette société dans laquelle nous détenons 50 % du capital social a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 un chiffre d'affaires de        euros et un bénéfice de euros.

- Société SCI JCA

Cette société dans laquelle nous détenons 10 % du capital social a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 un chiffre d'affaires de 0 euro et une perte nette comptable de - 11.262 euros.

- Société SCI LCA

Cette société dans laquelle nous détenons 10 % du capital social a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 un chiffre d'affaires de 0 euro et une perte nette comptable de - 18.241 euros.

- Société SCI LES NOYERS

Cette société dans laquelle nous détenons 20 % du capital social a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 un chiffre d'affaires de 10.800 euros et une perte nette comptable de - 41.710 euros.

Les informations relatives aux résultats des filiales et participations de notre société figurent dans un tableau annexé au bilan.

 3

## AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons, conformément à la loi et à nos statuts, d'affecter le bénéfice net de 17.262 euros en intégralité au compte « Report à Nouveau » qui sera ainsi porté de 1.347.168 euros à 1.364.430 euros.

## DECLARATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 243 BIS DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons, qu'au cours des trois exercices précédents, le revenu global assuré à chaque part sociale et comprenant le dividende distribué s'est élevé à :

## PRESENTATION DES DOCUMENTS COMPTABLES

Exercice clos le :	Dividende	Dividende éligible à l'abattement de l'art. 158-3 2° du CGI	Dividende non éligible à l'abattement de l'art. 158-3 2° du CGI
31 décembre 2011	140.000 €	140.000 €	

Etant précisé qu'une distribution de réserves à hauteur de 70.000 euros est intervenue par AGO du 30 novembre 2011, qu'une distribution de réserves de 120.000 euros est intervenue par AGO du 18 février 2014 et qu'une distribution de réserves de 80.000 euros est intervenue par AGO du 10 juin 2016.

Nous allons maintenant vous présenter, plus en détail, le bilan, le compte de résultat et l'annexe que nous soumettons à votre approbation. Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation, conformes aux dispositions en vigueur, que les exercices précédents.

## CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.223-19 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'aucune nouvelle convention visée à l'article L.223-19 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé, et nous demandons en tant que besoin de bien vouloir approuver les conventions conclues antérieurement qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé et dont nous vous donnons toutes les informations requises dans le rapport spécial qui sera lu dans quelques instants.



## DEPENSES ET CHARGES VISEES PAR L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ne font pas apparaître de dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

## DEPOT DES COMPTES

En outre, nous vous rappelons qu'en vertu de l'article L.232-22 du Code de Commerce, il est fait obligation pour toutes les Sociétés à Responsabilité Limitée d'effectuer, dans le mois de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes, le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce des comptes annuels, du rapport de gestion et de la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution d'affectation votée.

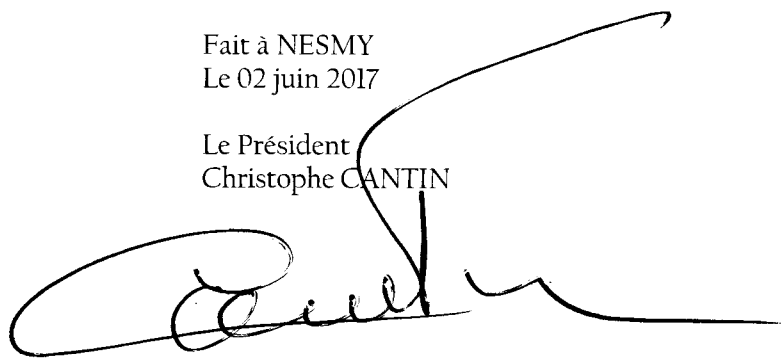
Ceci exposé, nous sollicitons votre quitus pour notre gestion et notre administration au cours de l'exercice écoulé.

Nous restons à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Vous êtes invités à approuver, par votre vote, le texte des résolutions qui vous est proposé.

Fait à NESMY  
Le 02 juin 2017

Le Président  
Christophe CANTIN



SAS 2C

Société par actions simplifiée au capital de 33.150 euros

Siège Social : 1 Lieudit Les Noyers  
85310 NESMY

RCS LA ROCHE SUR YON 440 082 493

808

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2017

TROISIÈME RÉSOLUTION

La collectivité des associés décide, d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice qui s'élève à 17.262 euros en intégralité au compte « Report à Nouveau » qui sera ainsi porté de 1.347.168 euros à 1.364.430 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, les associés reconnaissent que les rapports présentés mentionnent que le revenu global assuré à chaque part sociale et comprenant le dividende distribué s'est élevé à :

Exercice clos le :	Dividende	Dividende éligible à l'abattement de l'art. 158-3 2° du CGI	Dividende non éligible à l'abattement de l'art. 158-3 2° du CGI
31 décembre 2011	140.000 €	140.000 €	

Etant précisé qu'une distribution de réserves à hauteur de 70.000 euros est intervenue par AGO du 30 novembre 2011, qu'une distribution de réserves de 120.000 euros est intervenue par AGO du 18 février 2014 et qu'une distribution de réserves de 80.000 euros est intervenue par AGO du 10 juin 2016.



SAS 2C

Société par actions simplifiée au capital de 33.150 euros

Siège Social : 1 Lieudit Les Noyers  
85310 NESMY

RCS LA ROCHE SUR YON 440 082 493

2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente juin à 18 heures 30, sur convocation de Monsieur Christophe CANTIN, Président, les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social à NESMY (85310) - 1 Lieudit Les Noyers.

LES ASSOCIES PRESENTS ONT EMARGE LA FEUILLE DE PRESENCE,  
SAVOIR :

	<u>Présent</u>	<u>Absent</u>	<u>Représenté</u>
- Monsieur Christophe CANTIN propriétaire de TROIS MILLE TROIS CENT QUINZE ACTIONS, ci 3.315 actions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et approbation des comptes dudit exercice ;
- Quitus à donner au Président ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport du Président sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et approbation desdites conventions ;
- Formalités de publicité.

L'Assemblée, réunissant les associés possédant 3.315 actions sur les 3.315 actions formant le capital social, est déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement sur l'ordre du jour.



Le Président de la société, susnommé, préside la séance.

Il déclare que tous les documents et renseignements prescrits par les textes en vigueur ont été tenus à la disposition des associés dans les délais fixés par la loi et les règlements.

Il lui est donné acte de ces déclarations.

Puis, le Président donne lecture du bilan, du compte de résultat, de l'annexe ainsi que de son rapport de gestion sur l'exercice écoulé, et de celui ayant trait aux conventions.

Il déclare ensuite la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

#### PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la collectivité des associés constate que lesdits comptes se soldent par un bénéfice net comptable de 17.262 euros, ainsi qu'il résulte du bilan soumis aux associés.

Ces comptes sont examinés et approuvés.

Statuant par application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que la société n'a engagée aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne au Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

 2

### TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide, d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice qui s'élève à 17.262 euros en intégralité au compte « Report à Nouveau » qui sera ainsi porté de 1.347.168 euros à 1.364.430 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, les associés reconnaissent que les rapports présentés mentionnent que le revenu global assuré à chaque part sociale et comprenant le dividende distribué s'est élevé à :

Exercice clos le :	Dividende	Dividende éligible à l'abattement de l'art. 158-3 2° du CGI	Dividende non éligible à l'abattement de l'art. 158-3 2° du CGI
31 décembre 2011	140.000 €	140.000 €	

Etant précisé qu'une distribution de réserves à hauteur de 70.000 euros est intervenue par AGO du 30 novembre 2011, qu'une distribution de réserves de 120.000 euros est intervenue par AGO du 18 février 2014 et qu'une distribution de réserves de 80.000 euros est intervenue par AGO du 10 juin 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, les associés constatent l'absence de nouvelle convention, et approuvent en tant que besoin, les conventions conclues antérieurement qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, et spécialement à Me Marc BEZY, Cabinet LRB – AVOCATS CONSEILS – JURIPARTNER, Cour Saint Vincent, 41 rue de la Tour d'Auvergne, 44200 NANTES, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt prescrites par la loi.

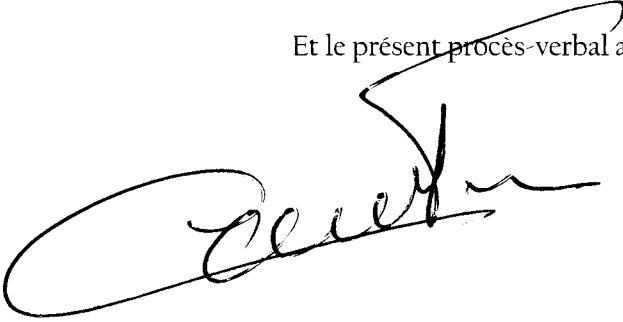
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



2023

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée,

Et le présent procès-verbal a été signé par tous les associés présents.

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the second line of text. The signature is cursive and appears to be a name, possibly starting with 'C' and ending with a long horizontal stroke.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2050-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise : <b>2 C SASU</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>1 2</b>	
Adresse de l'entreprise <b>1 LES NOYERS 95310 NESMY</b>		Durée de l'exercice précédent* <b>1 2</b>	
Numéro SIRET* <b>4 4 0 0 8 2 4 9 3 0 0 0 2 2</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le <b>3 1 1 2 2 0 1 6</b>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB		
	Frais de développement* CX		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		
	Fonds commercial (1) AH		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		
	Terrains AN		
	Constructions AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		
	Autres immobilisations corporelles AT		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours AV		
	Avances et acomptes AX		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		
	Autres participations CU	6 200	6 200
	Créances rattachées à des participations BB		
	Autres titres immobilisés BD		
	Prêts BF	510 187	510 187
	Autres immobilisations financières* BH		
	<b>TOTAL (II) BJ</b>	<b>516 387</b>	<b>516 387</b>
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements BL	
En cours de production de biens BN			
En cours de production de services BP			
Produits intermédiaires et finis BR			
Marchandises BT			
Avances et acomptes versés sur commandes BV			
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)* BX	480
	Autres créances (3) BZ	622 000	622 000
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	301 797	301 797
	Disponibilités CF	10 199	10 199
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	3 000	3 000
	<b>TOTAL (III) CJ</b>	<b>937 476</b>	<b>937 476</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif* (VI) CN		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>		<b>1 453 863</b>	<b>1 453 863</b>
Renvois: (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Pour Copie Certifiée Conforme  
Le Président

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2051-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise 2 C SASU		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 33 150 ..)	DA	33 150
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	
	Report à nouveau	DH	1 347 168
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	17 262
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées*	DK	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 401 481
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
<b>TOTAL (II)</b>		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	26
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	37 387
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 517
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 953
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	900
	Autres dettes	EA	3 600
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	52 383	
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 453 863	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	52 383	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	26	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **2 C SASU**

 Néant  \*

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	1 800	FH		FI	1 800
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 800	FK		FL	1 800	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	8 671	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	10 471
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 906	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	628	
	Salaires et traitements*					FY	6 000	
	Charges sociales (10)					FZ	3 652	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	16 186	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(5 715)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	7 972	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	10 178	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 607	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	25 756	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	666	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	666	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	25 091	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	19 375	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise **2 C SASU**

Néant  \*

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	2 113	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	36 227	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	18 965	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	17 262	
REVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier*	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	18 150	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	





## Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant	
Valeur au début de l'exercice	+	511 509
Acquisitions	+	10 478
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+	
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-	5 600
Valeur en fin d'exercice	=	<b>516 387</b>

## Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	516 387
. à moins d'un an	60 187
. à plus d'un an	456 200

### Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Capitaux propres

## Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	3315	10,00	33 150
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	3315	10,00	33 150
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

### Produits financiers

Nos comptes courants sont rémunérés au taux de 1%, 1.50 % et 2.03 % pour l'ensemble de nos filiales et participations. Globalement, ces produits financiers se sont élevés à 7 972 euros.

Les produits financiers provenant des prêts accordés à la société 2PB dont nous détenons 5% des parts sociales nous ont rapporté 10 178 euros.

Les produits financiers provenant des dépôts à terme ont été encaissés pour 7 656 euros.

**Autres informations****Engagements de retraite**

Il n'a pas été constaté, sous forme de provision, le montant des engagements. L'entreprise n'a pas signé d'accord particulier.

**Détail des filiales et participations**

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
<i>Participations détenues entre 10 et 50%</i>					
JCA	3 000	-24 110	10,00		-11 261
1 LIEUDIT LES NOYERS 85310 NESMY N°SIREN: 794331348 LA JULIE	1 500	94 064	50,00	41 373	19 688
LA POUIVETIERE 44430 LE LOROIX BOTTEREAU N°SIREN: 485059562 LA VACHE A "LAY"	5 000		10,00	160 393	-59 337
88 RUE ECHALLARD DE LA BOULAYE 85320 MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS N°SIREN: 813763398 LCA LE DOMAINE DE LA GAUDINIÈRE	3 000		10,00		-18 241
15- 17-19 RUE DES INDES GALANTES 44340 BOUGUENNAIS N°SIREN: 819037292 LES NOYERS	3 000	-81 871	20,00	10 800	-43 710
1 LIEUDIT LES NOYERS 85310 NESMY N°SIREN: 794527358					
<b>Total</b>	<b>15 500</b>	<b>-11 917</b>		<b>212 566</b>	<b>-112 861</b>

**Renseignements globaux sur les filiales et participations**

	Filiales détenues à plus de 50%	Participations détenues entre 10 et 50%	Autres filiales		Autres participations	
			françaises	étrangères	françaises	étrangères
Valeur comptable des titres détenus						
. brute					6 200	
. nette					6 200	
Montant des prêts et avances accordés					1 111 655	
Montant des cautions et avals donnés						
Montant des dividendes encaissés						

**Eléments concernant les entreprises liées et les participations**

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		480
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
<b>Total actif</b>		<b>480</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		3 600
<b>Total passif</b>		<b>3 600</b>
Produits de participation		
Autres produits financiers		18 150
<b>Total produits</b>		<b>18 150</b>
Charges financières		
<b>Total charges</b>		



## Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	510 187	60 187	450 000
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	480	480	
Créance représentative de titres ( Prêt pour dépréciation prêtés ou remis en garantie ( antérieurement constituée ) )			
Personnel et comptes rattachés	118	118	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 254	2 254	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	619 628	619 628	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	3 000	3 000	
<b>Totaux</b>	<b>1 135 667</b>	<b>685 667</b>	<b>450 000</b>
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)	619 628		

## Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	26	26		
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 517	5 517		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	630	630		
Impôts sur les bénéfices	2 113	2 113		
Taxe sur la valeur ajoutée	80	80		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 130	2 130		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	900	900		
Groupe et associés (2)	37 387	37 387		
Autres dettes	3 600	3 600		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>52 383</b>	<b>52 383</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		